

CONSHIST.COM

Histoire interne de la Commission européenne 1958-1973

Entretien avec
Raymond BARRE

par Marie-Thérèse Bitsch, Éric Bussière et Ghjiseppu Lavezzi
à Paris le 20 février 2004

Cette transcription n'a pas été révisée par M. Barre.

Coordonnateur du projet :
Université catholique de Louvain (UCL, Louvain-la-Neuve),
dans le cadre d'un financement de la Commission européenne.

Ont collaboré au projet CONSHIST.COM :

Pr. Michel DUMOULIN, Project manager, Université catholique de Louvain

M. Yves CONRAD, Deputy project manager, Université catholique de Louvain

M. Charles BARTHEL, Centre d'études et de recherches européennes Robert Schuman (Luxembourg)

Pr. Marie-Thérèse BITSCH, Université Robert Schuman (Strasbourg III)

Pr. Gérard BOSSUAT, Université de Cergy-Pontoise

Pr. Éric BUSSIERE, Université de Paris IV – Sorbonne

Pr. Wilfried LOTH, Universität Duisburg-Essen

M. Jean-Marie PALAYRET, Archives historiques de l'Union européenne

Pr. Jan VAN DER HARST, Rijksuniversiteit Groningen

Pr. Antonio VARSORI, Università degli studi di Padova

Nienke BETLEM, Julie CAILLEAU, Veronika HEYDE, Ghjiseppu LAVEZZI, Anaïs LEGENDRE, Myriam

RANCON, Corinne SCHROEDER, Veronica SCOGNAMIGLIO, Mariella SMIDS, Natacha WITTORSKI

RB : Raymond Barre

MTB : Marie-Thérèse Bitsch

ÉB : Éric Bussière

GL : Ghjiseppu Lavezzi

GL : Avant tout, j'aimerais savoir comment vous êtes entré en contact avec l'idée européenne, avant votre entrée à la Commission ?

RB : Je suis entré en contact avec l'idée européenne parce que j'ai suivi les débats qui avaient eu lieu en France sur la préparation du Marché commun. Ça a été une période assez animée, de grandes interventions, notamment celle de Pierre Mendès France. Je suivais cela étant donné que j'étais professeur d'économie à Caen. Je ne pouvais pas me désintéresser d'un problème aussi important. En 1959, je suis devenu directeur de cabinet de M. Jeanneney, ministre de l'Industrie dans le gouvernement de Michel Debré. À ce titre, j'ai eu une double responsabilité. Premièrement, suivre les affaires de la Communauté européenne du charbon et de l'acier parce que le ministre de l'Industrie était le ministre qui suivait les affaires de la CECA. Et deuxièmement, c'était la mise en oeuvre de la première phase du traité de Rome qui intéressait directement le ministère de l'Industrie puisqu'il s'agissait d'éliminer les contingents, de commencer la baisse des droits de douane, et j'étais dans un ministère qui était le bastion du protectionnisme français. Il a donc fallu faire évoluer ça.

GL : Et donc, comment perceviez-vous l'Europe, et la construction européenne, à ce moment-là ?

RB : Je considérais que c'était une initiative heureuse, qu'elle servirait à la modernisation de l'économie française. Par ailleurs, qu'elle encourageait les relations franco-allemandes qui étaient importantes. Et puis j'ai constaté que l'ère des nations isolées indépendantes était passé, et que nous étions entrés dans l'ère des espaces en train de s'organiser. Voilà. Ça m'a beaucoup intéressé d'ailleurs.

GL : Par rapport à vos collègues du cabinet de M. Jeanneney, est-ce que vous aviez un point de vue différent ?

RB : Non, non, pas du tout. Il y avait une grande cohésion pour l'application du traité de Rome. Les deux chefs de file. Le chef de file d'un côté Monsieur Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, qui siégeait toujours avec beaucoup de vigilance à Bruxelles. Et puis M. Olivier Wormser, qui était directeur des Affaires économiques du Quai, avec lequel j'avais de temps à autre des rapports notamment en ce qui concerne la CECA.

MTB : On va peut-être arriver alors en 1967. Donc vous êtes nommé Commissaire, vice-président de la Commission, est-ce que vous savez comment s'est décidée votre nomination ?

RB : Écoutez, je sais simplement que je faisais passer des examens à Paris. J'étais à l'époque professeur à Paris, c'était juillet [ou juin ?]. Et alors que je présidais un jury, un huissier est venu me dire que le Secrétariat général de la présidence de la République me demandait au téléphone. J'y suis allé. C'était le Secrétaire général, M. Burin des Rozières qui m'a dit : « Le Général veut vous voir à seize heures ». Non : « Le Général veut vous voir à onze heures ». Je lui ai répondu : « Monsieur le Secrétaire général, voulez-vous dire au Général de m'excuser, je ne peux pas venir, je préside un jury, je n'ai pas le droit de quitter la présidence de mon jury, je ne serai disponible qu'à midi et demi » ; il m'a dit : « Je vais voir ». Il est revenu quelque temps après et il m'a dit : « Le Général vous recevra à 16 h ». « Je suis libre tout l'après-midi donc je serai là à 16 h ». Et c'est là que, sans me douter un seul instant qu'il s'agissait de cela, le général de Gaulle m'a déclaré qu'il souhaitait m'envoyer comme vice-président de la Commission, de la nouvelle Commission des Communautés Européennes. Ça s'explique par le fait que les services que j'avais rendus à l'industrie avaient été bien appréciés. Cela tenait aussi un peu à l'idée du Général. Marjolin s'en allait, il rentrait à Paris, à l'université ; il aimait bien comme les militaires que les choses se remplacent symétriquement. Moi j'étais professeur à Paris, je montais à Bruxelles.

MTB : Vous aviez eu des contacts personnels avec le général de Gaulle auparavant ?

RB : Oui, tout à fait.

MTB : Donc on peut penser que c'est un choix personnel du général de Gaulle ?

RB : Non, ce sont des choix qui sont toujours discutés, Madame. Je pense que celui qui a eu de l'influence, qui m'a présenté au Général pour ce poste, c'est M. Debré, avec lequel j'avais beaucoup travaillé.

MTB : Et donc vous partez pour Bruxelles très rapidement.

RB : C'était en juin que ça se passait, vers le 15 juin [ou juillet ?], et le 5 juillet j'étais à Bruxelles. Pour la première réunion de la Commission.

MTB : C'est une Commission relativement nombreuse puisque c'était la première Commission unique à quatorze membres.

RB : Avec les membres nouvellement nommés, avec les membres qui appartenaient déjà à l'ancienne Commission, et les membres qui venaient de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

MTB : Est-ce que vous connaissez déjà quelques-uns des membres qui vont siéger avec vous dans cette Commission ?

RB : Je connaissais monsieur Rochereau, qui était ministre auparavant, qui était arrivé avant moi. Parmi les commissaires étrangers, les nouveaux membres de la Commission, je n'en connaissais pas personnellement.

MTB : Oui. En dehors des Français, les autres vous ne les connaissiez pas.

RB : Non. Vous aviez le président Rey, auquel je me suis présenté, je ne le connaissais pas. C'était un homme de très grande qualité, francophone bien sûr, francophile, et très cordial. Notre rencontre s'est très bien passée. Puis j'ai fait mes visites normales à mes collègues. J'ai eu de très bonnes relations avec mes collègues de la Commission pendant que j'étais à Bruxelles. Et en particulier avec Sicco Mansholt, qui était un personnage en charge de l'agriculture. Avec donc, Colonna di Paliano qui était l'un des représentants italiens chargés du marché intérieur. Avec M. von der Groeben, un Allemand remarquable qui s'occupait des problèmes juridiques. L'autre Allemand était M. Hellwig, que j'avais connu à la CECA ? Je

l'avais connu à la CECA et il était venu à Bruxelles. Et puis voilà, je les ai rencontrés. Nous avons commencé à siéger tout de suite. Dans une atmosphère qui a toujours été une atmosphère très franche et très cordiale.

MTB : Est-ce que ces relations sont restées principalement sur le plan professionnel ? Est-ce que certaines ont évolué vers un sens amical ?

RB : Très rapidement, on est passé, je dirais du plan professionnel au plan personnel, et aux relations amicales. On ne peut pas vivre comme on vivait dans une aventure si particulière qui était celle de la construction du Marché commun sans qu'il y ait des relations personnelles qui se créent. Et moi j'ai conservé toujours les meilleures relations avec ceux qui ont été mes collègues.

MTB : Je crois qu'on travaillait beaucoup à Bruxelles.

RB : On travaillait beaucoup.

MTB : Oui.

RB : On travaillait beaucoup, mais ce qu'il y avait d'intéressant, les discussions étaient extrêmement précises, et nous arrivions toujours à un accord. Sans que l'on ait besoin de voter. Moi, je n'ai jamais voté pendant que j'étais à la Commission.

MTB : Il n'y a jamais eu de vote à votre époque ?

RB : A mon époque, il n'y a pas eu de vote. C'était le président qui s'efforçait de réaliser un consensus, et ceux qui étaient moins d'accord que d'autres ne s'opposaient nullement à la formule qui était retenue.

MTB : Donc toutes les décisions à l'époque qui ont été prise à Bruxelles ont été prises par consensus ?

RB : De 1967 à 1973, je ne me souviens pas d'un vote à la Commission même sur des sujets aussi délicats que l'adhésion de la Grande-Bretagne.

MTB : Oui.

RB : Et en ce qui concerne mes affaires qui étaient les affaires économiques monétaires et financières, j'ai toujours eu un soutien complet de tous mes collègues de la Commission.

MTB : Oh oui, c'est extraordinaire. Comment s'est faite la répartition des tâches entre les différents commissaires ? Est-ce que ça c'est fait facilement ? Est-ce que c'est le président Rey qui a organisé les choses ?

RB : Chacun disait ce qui correspondait le mieux à ses compétences. Tous mes collègues savaient que j'étais économiste, que j'avais eu des fonctions en France dans le domaine économique. Ils ont compris que je demande le poste des Affaires économiques et financières. Ils l'ont compris d'autant mieux que je succédais à Marjolin. Marjolin était un ami, par conséquent tout cela se passait en quelque sorte dans une filiation déterminée. Il y a eu un problème... je dis un problème, une question s'est posée, parce que un commissaire allemand, M. Hellwig je crois, voulait que l'on coupe le portefeuille des affaires économiques et financières en deux sections : une partie monétaire, et une partie économique avec la planification. J'ai discuté, j'ai expliqué à mes collègues pourquoi je considérais que ce n'était pas raisonnable de faire cela. J'étais disposé à discuter avec mes collègues ; mais il ne fallait surtout pas couper cela parce que l'on perdait une cohésion qui était fondamentale.

MTB : Rey succédait à un président qui avait eu une forte personnalité, qui était Hallstein.

RB : À mon arrivée à Bruxelles, Hallstein était encore à la Commission. Je suis allé lui rendre visite, je suis allé faire ma visite de courtoisie, c'était un homme très impressionnant, et il a rendu des services considérables.

MTB : Cette succession était probablement difficile pour Jean Rey. Est-ce qu'il a réussi à imposer son autorité assez rapidement ?

RB : Aucun problème. Parce que Jean Rey venait... Non seulement c'était un homme cordial, qui entretenait des relations avec ses collègues, mais surtout il venait de montrer tout ce dont il était capable à propos des négociations commerciales. Nous étions en plein Kennedy Round. Il était commissaire chargé des Relations commerciales et, évidemment, il avait, à ce moment-là, non seulement la considération de ses collègues, mais il avait aussi acquis la considération des gouvernements. Et en particulier du gouvernement français.

MTB : À cette époque, il y avait des groupes de travail qui fonctionnaient à la Commission. Est-ce que vous pouvez nous dire à la fois comment ça fonctionnait, et ce que vous pensiez de cette organisation du travail ?

RB : Écoutez, nous avons pensé qu'il fallait que nous informions nos collègues. Comme on ne pouvait pas informer tous nos collègues de tout, on travaillait à deux ou trois commissaires qui estimaient que les problèmes en question étaient des problèmes qui les intéressaient. Et ça s'est très bien passé. Il n'y a jamais eu à mon souvenir de tension, ni même de désir des groupes de se substituer aux commissaires. Les groupes étaient là pour aider les membres de la Commission, mais ensuite c'était les membres de la Commission qui assumaient la responsabilité.

MTB : Donc c'était un des moyens qui permettaient de faire fonctionner la collégialité.

RB : A quatorze, oui. À neuf, ça a été beaucoup plus facile.

MTB : Oui. Tout à fait. Évidemment, quand vous arrivez en 1967, il y a aussi, à cause de la fusion des exécutifs, des changements dans l'administration. Il y a un changement de statut des fonctionnaires, une réduction des effectifs. Est-ce que vous avez été mêlé à ces décisions ?

RB : Je n'ai pas de souvenir précis de tout cela. Je sais que le secrétaire général de la Commission a été maintenu, c'était M. Noël, qui a joué un rôle éminent à Bruxelles pendant de très nombreuses années. Le directeur des affaires juridiques était M. Gaudet, membre du Conseil d'État ; et par ailleurs, en ce qui concerne la direction des Relations économiques et financières qui me revenait, le directeur général était un Italien, que j'ai accepté très

volontiers, je ne le connaissais pas, mais nous nous sommes entretenus, ça c'est passé très bien. C'est idiot, excusez-moi, avec l'âge je perds les noms.

ÉB : M. Mosca.

RB : M. Mosca. Il est devenu un ami.

ÉB : C'était un diplomate de formation.

RB : C'était un diplomate, mais extrêmement fin. Et c'était ce qu'il fallait, comme je vous le dirais tout à l'heure pour les affaires économiques et financières.

MTB : Si je reste encore un tout petit peu sur ces problème de relations entre les personnes et les services : en ce qui concerne les relations entre vous-même, votre cabinet et la direction générale des Affaires économiques, comment se passaient les choses ?

RB : Écoutez, ça s'est passé remarquablement. Mon directeur de cabinet était Jean-Claude Paye. Il s'est tout de suite imposé par ses capacités. Il a d'autre part entretenu des relations très cordiales avec tous les autres chefs de cabinet. Il y avait une réunion hebdomadaire des chefs de cabinet qui précédait la réunion de la Commission. Tout ça s'est passé... je n'ai pas eu le souvenir de la moindre tension. C'était un esprit vraiment très constructif qui régnait à l'époque. Les gens comprenaient qu'il y avait des difficultés, mais on cherchait à les surmonter. Avec la direction des Affaires économiques et financières, il n'y avait absolument aucun problème. M. Mosca, je me suis entendu tout de suite. Et j'avais par ailleurs un compatriote – je dis compatriote parce qu'il était né à l'île Maurice et moi je suis de la Réunion - M. Boyer de la Girauday, qui était un grand spécialiste des affaires monétaires, et avec lequel je me suis entendu très bien.

MTB : Pendant la négociation qui a abouti au traité de fusion des exécutifs, il a été question aussi de fusionner les traités. Cette idée a été ensuite complètement abandonnée. Est-ce que vous savez pourquoi ?

RB : Non. Nous avons fonctionné avec les trois traités. On fusionnait ce que l'on appelait les exécutifs, mais il aurait fallu réécrire le tout.

MTB : Mais à un moment donné c'était la France qui demandait la fusion des traités, et ensuite personne n'en parle plus.

RB : Oui, la France s'est rendue compte que c'était difficile à faire.

MTB : Oui.

RB : [rires] Disons les choses telles qu'elles sont.

MTB : Alors en 1970, il y a un changement de Commission. Il y a une Commission à neuf. Avec un autre président qui est à ce moment-là un Italien, Malfatti. Est-ce que le changement entre les deux Commissions est important ?

RB : On passe de quatorze à neuf. Mais tout le monde est d'accord qu'il vaut mieux travailler à neuf qu'à quatorze. Ça n'a soulevé aucun problème. Il y a eu le maintien de la plupart des commissaires. M. Rochereau est parti, et c'est Jean-François Deniau qui a pris sa succession pour les affaires d'Outre-Mer. Du côté de nos collègues étrangers : M. Colonna di Paliano est resté, avec M. Malfatti.

MTB : Est-ce que Spinelli est arrivé à ce moment-là ?

RB : Spinelli est arrivé à ce moment-là. Non, excusez-moi. Il était dans la Commission à quatorze. Je crois bien. Si vous avez les listes, vous verrez.

MTB : Oui. C'est sans importance ; on le retrouvera.

RB : Spinelli, c'est un homme qui avait beaucoup de flamme et beaucoup d'intelligence. Moi j'ai un grand respect pour Spinelli. Von der Groeben s'en est allé. Mansholt est resté. Le Luxembourgeois qui est arrivé et qui était un homme que nous connaissions bien, puisqu'il

était représentant permanent, c'était M. Borschette. Et puis voyons, qu'est ce qu'il y avait d'autres ?

MTB : Et donc la nouvelle équipe s'est rodée rapidement ?

RB : Elle a commencé sans difficulté, elle est entrée dans les pantoufles de la précédente Commission. Évidemment, M. Malfatti n'avait pas la connaissance des affaires européennes, la présence, l'autorité personnelle qu'avait M. Rey. Je crois d'ailleurs que c'est malheureux que l'on n'ait pas gardé M. Rey, mais à ce moment-là s'est introduite l'idée que l'on devait changer de président de Commission toutes les fois qu'un mandat se terminait, de manière à faire la rotation entre les États membres. D'ailleurs M. Malfatti est parti très tôt.

MTB : Oui, il est parti.

RB : Il ne se plaisait pas dans les affaires européennes, c'était un parlementaire italien extrêmement attaché à la vie politique italienne, et lorsqu'il y a eu des élections, en Italie, il n'a pas voulu manquer l'occasion qui lui était offerte de faire renouveler son mandat. Il était, si mes souvenirs sont exacts, de Perugia¹. Et il est retourné en Italie se présenter aux élections. À ce moment-là, comme on n'était pas très loin de la fin de la Commission qui était en fonction, puisque tout devait changer avec l'entrée de la Grande-Bretagne, c'est M. Mansholt qui a assumé par intérim les fonctions de président de la Commission.

MTB : Est-ce que cette succession a été facile ? Où est-ce qu'il y a eu un peu de malaise du fait du départ de M. Malfatti ?

RB : Non. Pour vous dire la vérité, tout ça se passait dans de bonnes conditions. D'autre part, Mansholt était un homme qui vivait tellement au milieu de nous, que nous connaissions tellement, même lorsque l'on n'était pas d'accord avec ces idées. C'était un grand ancien. Pour moi qui étais là depuis cinq ans, il est évident que, je considérais tout à fait normal qu'un homme comme Mansholt, surtout qu'il allait partir, finisse comme président de la Commission.

¹ Pérouse.

MTB : J'aimerais peut-être aussi vous poser quelques questions sur les relations entre la Commission et les autres institutions, et notamment entre la Commission et le Parlement. Est-ce que vous-même, vous aviez des relations avec le Parlement ?

RB : Abondantes.

MTB : Ah oui.

RB : Et très bonnes, et très importantes. Je rencontrais régulièrement la commission des Affaires économiques et financières du Parlement. J'avais introduit la formule du rapport annuel devant l'assemblée sur l'état économique de la Communauté européenne. Je pensais qu'il était nécessaire de mettre les membres du Parlement au courant. Je n'ai jamais eu de difficultés avec le Parlement. D'autres collègues en ont eu. Je n'ai pas eu parce que les Allemands comme les autres membres du Parlement considéraient que ce que je faisais était dans l'intérêt de la Communauté européenne. Ils pouvaient être en désaccord sur des nuances, mais en gros si vous voulez ils se disaient : « Il est en train de piloter les choses d'une manière qui est utile à la Communauté européenne ». Je dois dire que je me suis toujours réjoui de mes relations avec le Parlement.

MTB : Je crois qu'en 1971 il y a eu une discussion au sein de la Commission sur les pouvoirs du Parlement, avec l'idée qu'il fallait augmenter les pouvoirs du Parlement. Est-ce que vous gardez le souvenir de ces discussions internes à la Commission ?

RB : Oui. Si mes souvenirs sont exacts un rapport avait été demandé à M. Vedel, sur les modifications d'ordre institutionnel à apporter. Notamment au Parlement. Nous n'avons pas eu je dirais de discussions approfondies sur ce sujet. On a discuté, mais nous savions que c'était l'affaire des gouvernements.

MTB : Donc il n'y a pas eu de dissensions internes sur ce sujet.

RB : Mansholt était toujours partisan du Parlement. D'autres disaient, j'étais de ceux-là, que le Parlement était très utile mais qu'enfin il ne fallait pas oublier qu'il n'était composé que de gens nommés. Des parlementaires nommés ou désignés par leurs assemblées. Ce n'était pas la

même chose qu'une assemblée parlementaire élue. Mais cela n'allait pas, si vous voulez, sur le plan de vives tensions. Les pro-parlementaires et les anti-parlementaires n'existaient pas.

MTB : Alors il y a une autre institution qui est le Coreper. Il prend de l'importance à partir de 1967. Il en avait déjà auparavant, mais il en prend davantage après 1967.

RB : Le Coreper a pris une importance croissante venant du fait que, après la phase de la chaise vide où la Commission avait été un petit peu marginalisée, le Coreper avait accru sa présence. Les ambassadeurs qui se trouvaient à Bruxelles étaient partisans au fond d'eux-mêmes de la construction européenne. Il n'y avait pas parmi eux d'anti-européens. Ça pouvait se produire. Par ailleurs, les ambassadeurs entretenaient de très bonnes relations avec le président de la Commission, et avec les commissaires lorsque des problèmes communs devaient être traités, et Noël jouait un rôle considérable puisqu'il siégeait au Coreper pour représenter la Commission. Il a eu comme toujours une influence extrêmement importante.

MTB : Entre les commissaires français, et notamment vous-même, et le représentant français à Bruxelles, il y avait des relations particulièrement étroites ? Je crois que c'était Burin des Rozières à ce moment-là ?

RB : Non. A ce moment-là, c'était Boegner. C'était Boegner qui était représentant permanent.

MTB : Oui.

RB : Je ne dirais pas qu'il y avait des relations étroites. Parce que je me trouvais dans une situation un petit peu particulière si vous voulez. Je n'avais pas, sur le plan des relations entre la France et le Marché commun, à traiter des affaires avec M. Boegner. Je les traitais à Paris avec M. Couve de Murville. Avec le Secrétaire général de la présidence de la République. De sorte que, si vous voulez, nous n'avions ni des sujets d'entente ni des sujets de malentendus. L'entente se faisait ailleurs.

MTB : Et donc j'allais justement y venir, vous retournez assez souvent à Paris, vous avez des contacts à de très hauts niveaux, à Paris, avec des personnes du gouvernement ?

RB : Oui. Je vais à Paris au minimum tous les quinze jours, parfois toutes les semaines, et M. Couve de Murville pour qui j'avais un grand respect, m'avait dit qu'il me recevrait au ministère des Affaires étrangères les samedis, jour où j'étais à Paris, à 17 h. Nous passions une heure ensemble. Entretien dont je conserve un souvenir enrichissant. Un homme de premier ordre.

MTB : Il vous arrivait aussi de rencontrer le général de Gaulle ?

RB : Oui. Dans certains cas, j'ai demandé audience au Général. Il m'accordait ces audiences. Nous avions des contacts avec M. Burin des Roziers qui a été Secrétaire général de la présidence de la République, et M. Tricot. M. Tricot, que je connaissais bien puisqu'il avait été à Tunis, à la résidence générale quand moi-même j'étais jeune professeur à Tunis.

MTB : Et donc, en 1969, le général de Gaulle part. Est-ce que sous la présidence Pompidou les relations continuent à être aussi étroites, aussi faciles, aussi importantes ?

RB : Les relations ont toujours été étroites. D'abord entre les membres français de la Commission. Puis entre la Commission et la France. M. Pompidou a marqué dès le début son vif intérêt pour les questions européennes. Quand le Général m'annonce qu'il m'envoie à Bruxelles, je fais une demande d'audience à M. Pompidou. Il me l'a accordée trois mois après. Il m'a dit : « Vous savez, je sais que vous voyez M. Couve de Murville, et le Général. Je suis à votre disposition si vous avez besoin de moi. Vous n'avez qu'à me faire dire ce sur quoi je peux vous aider. Mais lorsqu'il est devenu président, quinze jours après j'étais invité à un déjeuner à l'Élysée. Car il désirait se mettre au courant, et je m'y trouvais avec mon prédécesseur, M. Marjolin.

MTB : Et donc Georges Pompidou va lancer une initiative qui va aboutir au sommet de la Haye en décembre 1969.

RB : Oui, mais alors ça, c'est une histoire plus complexe. On touche les affaires économiques et financières. Moi j'arrive dans une période de crise monétaire à Bruxelles. En 1967, vous avez la crise de la livre sterling. Considérable. En 1968, c'est la crise française.

ÉB : Et la fin du pool de l'or entre les deux.

RB : Oui. Mais enfin, ça c'était si vous voulez les affaires internationales. Dieu merci la Commission n'avait pas d'or. Mais les États membres étaient exposés à des soubresauts. La crise française : à ce moment là, il y a eu en France d'une part une tendance pour que l'on ne réalise pas la dernière étape du marché commun au 1er juillet 1968, et il y avait une deuxième tendance qui était pour une dévaluation de la monnaie. Ce sont les deux points sur lesquels je suis intervenu personnellement. D'une part pour le maintien de la liberté, pour que l'on respecte les principes de la communauté concernant l'acier, car il était question de revenir à des mesures protectionnistes. Sur ce point j'ai eu le soutien complet de M. Pompidou et du général de Gaulle. Ensuite, il fallait mettre en place... Le 1er juillet 1967, c'était la mise en application de la fin du calendrier, plus une première réduction des droits de douane de 10 %. Au titre du Dillon Round. Là-dessus, engagement de la France, que aussi bien le général de Gaulle que M. Couve de Murville ont entendu maintenir à tout prix. En troisième lieu, il y avait la dévaluation. Par un concours de circonstances, j'en avais été informé à Bruxelles. Il y a eu la conférence de Bonn qui n'était pas très sympathique. Et il en était sorti qu'une dévaluation risquait de se produire ; en ce qui me concernait, les études qui avaient été faites par mes collaborateurs à la direction des Affaires économiques et financières montraient que l'on pouvait éviter la dévaluation. Je voyais les dangers, qui pour le marché commun résulterait d'une dévaluation de la France. Car au moment où on supprime les contingents et droits de douane, on prend des mesures qui se traduisent par une réévaluation de certains prix, une dévaluation d'autres prix, ce n'était pas très conforme à l'esprit du marché commun. Je voyais aussi le marché commun agricole. Où il y avait des prix uniques exprimés dans une monnaie européenne. C'est là que j'ai pu faire passer un certain nombre d'indications aux membres du gouvernement. À M. Jeanneney, qui était ministre d'État, à M. Tricot qui était secrétaire général de l'Élysée, et c'est là qu'à Bruxelles j'ai reçu un coup de fil de l'Élysée : le Général me faisait demander de venir d'urgence à Paris, et il m'a expliqué qu'il refusait la dévaluation. Cette dévaluation a eu lieu en 1969. Certains ont dit qu'elle n'était pas nécessaire. D'autres qu'il valait mieux apurer le passé. Me plaçant non pas du point de vue français mais du point de vue de la communauté, j'ai beaucoup regretté que ce fut une décision prise de façon unilatérale par le gouvernement français, sans aucune communication avec le gouvernement allemand. Or, nous savions tous que au lendemain des élections allemandes,

vous savez que les Allemands racontent leur histoire monétaire à urbi et orbi, l'Allemagne allait réévaluer fortement ; le ministre de l'économie allemand a dit : « Quel malheur que nous ne nous soyons pas informés. Nous aurions ajusté le taux de réévaluation et le taux de dévaluation ». Le résultat c'est que la France a dévalué de 12 %, l'Allemagne a réévalué de 9 %, la disparité était de 21 %, le déséquilibre inflationniste qui a suivi ensuite entre la France Allemagne, qui a été néfaste pour la France à mon avis, date de ce moment-là. On pouvait arriver à une réévaluation de 5 % en Allemagne, et de 2 ou 3 en France. Ou de 5 % en France, et 2 ou 3 en Allemagne. On aurait pu trouver un chiffre qui n'eût pas les conséquences aussi graves que celles qu'a eue cette dévaluation qui en fait, donnait 21 % davantage à la France.

MTB : Si vous voulez bien, je reviens encore une fois sur la question du sommet de la Haye : c'était la première fois qu'il y avait une réunion de chefs d'État et de gouvernement, donc l'idée est lancée par le président Pompidou.

RB : Le sommet de la Haye, il faut bien voir qu'il est lancé après les événements de 1968, la mort du général de Gaulle et l'élection de Pompidou. Pompidou pendant cette élection a pris l'engagement d'ouvrir la porte à la Grande-Bretagne. Par ailleurs, il y a des problèmes monétaires. On a présenté au nom de la Commission un mémorandum qui avait été considéré, qui avait été assez bien accueilli. Tout ceci faisait qu'il y avait un ordre du jour extrêmement important. Et M. Pompidou a souhaité que, il était le dernier venu, il a pris l'initiative de suggérer cette rencontre, ce sommet de la Haye, et, en ce qui me concerne, j'ai eu la grande satisfaction de lire dans le communiqué, sur la base du rapport de la Commission, que les chefs d'État et de gouvernement avaient décidé de mettre en oeuvre la recherche d'une union économique et monétaire. Et de désigner un comité d'experts présidés par M. Werner pour la mise en musique du projet. L'affaire était sur les rails. Cette décision des chefs d'État et de gouvernement était une décision qui résultait d'un accord entre M. Pompidou et le chancelier allemand M. Willy Brandt, et M. Monnet. Que j'avais vu avant le sommet. Il m'avait dit qu'il intervenait personnellement, pour que l'affaire monétaire soit lancée à l'occasion de ce sommet.

MTB : On dit souvent que la Commission s'est un petit peu sentie à l'écart de ce sommet ; est-ce que c'est le sentiment que vous avez eu ?

RB : Non Madame. Ce n'est pas le sentiment que j'ai eu parce que je savais que dans ce domaine, seul des représentants des États pouvaient discuter de ces questions. La Commission était d'ailleurs représentée dans le comité Werner par M. Mosca. J'ai suivi par personne interposée tous les travaux. Lorsque le comité Werner a remis son rapport, c'est à la Commission qu'il est revenu de présenter au Conseil des ministres la première proposition relative à la coopération monétaire. J'en étais le responsable. Les gens passent leur temps à souligner les problèmes d'amour-propre, de préséance etc. Lorsque l'on est aux prises avec des affaires importantes, ce sont des questions secondaires. Moi je n'étais pas à la Haye. C'était le président de la Commission qui s'y trouvait. Je n'ai pas souffert de n'être pas à la Haye. En revanche, j'aurais souffert s'il n'y avait rien eu sur le mémorandum de la Commission, et le lancement de la procédure. Et pour le reste vous savez, entre experts nationaux et experts de la Commission, les relations étaient si étroites. C'était une fleur faite à M. Werner parce que M. Werner avait toujours été partisan de la monnaie européenne. Ses collègues chefs d'État et de gouvernement lui ont dit : « Eh bien écoutez le moment est venu ».

MTB : Si vous n'êtes pas allé à La Haye, je crois que par contre vous avez été participant au deuxième sommet, celui qui s'est tenu à Paris en octobre 1972. Juste avant l'élargissement.

RB : Oui. C'était un sommet pour la forme. Il était complètement vide. C'est Mansholt qui représentait la Commission, j'étais à ses cotés. L'ordre du jour prévoyait que Mansholt intervenait en premier, et que je ferais une courte intervention sur les problèmes de l'inflation qui, à ce moment-là, tenaient le haut du pavé. Ce que nous avons fait : Mansholt dix minutes, et puis moi trois minutes. Je vous dirai que je ne conserve pas un souvenir particulier. J'aurais pu me flatter d'avoir parlé à ce sommet. [rires]. Ca m'est absolument égal.

MTB : Presque en même temps que le comité Werner, il y a un autre comité qui travaille mais qui vous intéresse probablement moins directement, c'est le comité Davignon qui réfléchit à la coopération politique. Est-ce qu'il y a eu des contacts entre la Commission et le comité Davignon ?

RB : Je ne peux pas vous le dire : j'étais trop engagé dans l'aspect économique, monétaire et financier, pour me tenir au courant du comité Davignon. Je n'ai pas le souvenir d'ailleurs que le comité Davignon ait débouché sur quelque chose. Enfin ça ne m'a pas frappé. Je vous dis,

j'avais d'autres préoccupations : la crise monétaire continuait. N'oubliez pas ça. Il y avait la dévaluation du dollar. Il y avait la surtaxe de 10 % mise par M. Nixon. La surtaxe de 10 %. Tout ça nécessitait beaucoup de travail : j'avais souvent à me rendre à Washington pour voir les Américains et discuter avec eux. Les ambassadeurs souhaitaient que je vienne à Washington pour avoir un certain nombre de conversations, sans rien d'officiel. C'était des échanges mais des échanges qui pouvaient être fructueux.

MTB : Avant que mon collègue ne vous pose des questions sur ces questions monétaires, je voudrais encore poser une dernière question sur les questions budgétaires : il a été durant toutes les années 60 déjà question des ressources propres. Et donc la décision sera prise en 1969-1970.

RB : Avant l'entrée des Anglais.

MTB : Il y a un consensus de la Commission sur cette question là ?

RB : Voilà, tout à fait, tout à fait. Et avec les États membres.

MTB : Et est-ce que il y avait aussi le consensus de la Commission sur l'idée qu'il fallait augmenter les pouvoirs budgétaires du Parlement ? Que les deux choses, ressources propres et pouvoirs budgétaires du Parlement, devaient être liées ?

RB : Oui. Mais la Commission ne pouvait pas faire autrement. Ça dépendait des États. La Commission disait toujours que puisqu'on arrivait à avoir des ressources propres, il fallait un contrôle parlementaire, et donc accroître les pouvoirs du Parlement.

MTB : Donc ce n'était pas vraiment un problème.

RB : Non. Je vais vous demander qu'on avance parce que j'ai malheureusement un rendez-vous après cela.

ÉB : On a déjà...

RB : Oui, largement vu pas mal de choses.

ÉB : A votre arrivée à Bruxelles, au fond les grands enjeux de la crise monétaire internationale, ils sont déjà sur la table. Vous arrivez, les dossiers sont déjà pratiquement sur la table. Quand vous êtes nommé, la crise de la livre sterling intervient. Quel était votre sentiment sur l'avenir du système à moyen terme. Vous pensiez que tout allait exploser ? Vous pensiez que vous aviez encore des chances de colmater les brèches ? De préserver ce qui existait ? Du point de vue de la stabilité monétaire...

RB : Écoutez, je savais que ce qui était fondamental, c'était ce qui se déciderait sur le plan international. Car c'était avant tout la volonté des États-Unis de maintenir une stabilité ou au contraire quand Nixon l'a fait de provoquer l'explosion. Moi quand je suis rentré, mon inquiétude, je vous l'ai dit, c'était de voir comment la Communauté en cours de construction, et qui allait au 1er juillet 1967 supprimer les droits de douane et les contingents, qui par ailleurs avait créé les prix communs avec des organisations de marché extrêmement importantes, comment tout cela pouvait être protégé et comment mettre à l'abri la communauté. Comme je constatais que entre les gouvernements il n'y avait pas l'idée de coopération monétaire ; la monnaie, c'était vraiment le domaine propre à chaque pays. Les Allemands se méfiaient des Italiens et des Français. J'avais de bons rapports avec les Allemands, mais les Allemands me soupçonnaient d'être partisan de l'inflation, parce qu'il m'est arrivé de dire à diverses reprises qu'il fallait travailler pour la stabilité à la croissance. Ils ne voulaient pas que l'on parle de la croissance. C'était une atmosphère tout à fait particulière. Mais ce qu'il y avait, c'est que les États se refusaient à considérer que les problèmes monétaires étaient des problèmes d'intérêt commun. Moi, je me souviens, quand j'ai présenté mon mémorandum en février, il y a des Français comme d'autres qui ont dit : « Pourquoi est-ce que vous faites ça ? Vous savez bien que ça ne rentre pas dans le traité ». Il a fallu à ce moment-là, mener une action d'explication. Et de défense. J'ai eu en France la chance d'avoir le soutien de M. Valéry Giscard d'Estaing.

ÉB : C'est lui qui était votre principal relais pour défendre....

RB : Il a pris parti sur le mémorandum. Je dois dire que j'avais aussi un grand appui, qui était Monsieur Clappier, gouverneur de la banque de France. Car j'oubliais de vous le dire,

nous avons un comité des gouverneurs de banques centrales, qui avait été créé par M. Marjolin, qui avait peu fonctionné. Quand je suis arrivé, j'ai veillé à ce qu'il ait une importance. Nous avons tous les mois une réunion des gouverneurs de banques centrales à Bâle.

ÉB : Vous vous y rendiez vous-même ?

RB : Ah oui.

ÉB : M. Mosca était plutôt au comité monétaire.

RB : Au comité monétaire, c'était M. Mosca. Au comité monétaire, c'était les représentants des gouvernements. Moi, je n'étais pas représentant d'un gouvernement. M. Mosca représentait la Commission. Mais au comité des gouverneurs des banques centrales, il y avait les gouverneurs qui sont totalement indépendants, et le représentant de la Commission, c'était moi. J'ai toujours assumé la représentation au comité des gouverneurs des banques centrales. Il a joué un rôle extrêmement utile. Avec M. Ansiaux.

ÉB : Parce que Clappier et Ansiaux étaient deux partisans...

RB : Tout à fait.

ÉB : Ce sont les deux qui étaient les plus proches de vous dans le groupe Werner ?

RB : J'étais proche de Clappier. Clappier n'était pas dans le comité Werner. C'était le Trésor. Non, moi j'avais des relations anciennes avec la Banque de France, et avec M. Clappier, et d'autre part j'ai fait la connaissance de M. Ansiaux en arrivant à Bruxelles. Nous avons beaucoup sympathisé. Je lui exposais de temps à autre mes préoccupations et mes intentions. Il m'a beaucoup soutenu.

ÉB : Au sein du comité Werner, c'était l'un des plus proches de vous.

RB : Ansiaux : il n'était pas dans le comité Werner.

ÉB : Ah si, comme président du comité des gouverneurs. Je crois qu'il était dans le comité des gouverneurs. Je peux me tromper.

RB : C'est possible. Mais écoutez, rendez-vous bien compte que le comité Werner, ce n'est pas autre chose que ce que nous avons mis dans le mémorandum de la Commission. Ils ont arrangé un peu, ils ont arrangé pour les Allemands. Pour que les Allemands ne croient pas... ce qui était utile. Le comité Werner, c'était un comité Werner. Supposez qu'on m'ait demandé de présider le comité : on aurait dit : « C'est le comité Barre, c'est le comité des Français ». Or moi j'avais à faire avancer les affaires monétaires et financières, indépendamment de ce genre de considérations.

ÉB : De ce point de vue de-là, M. Giscard d'Estaing vous a aidé quand on a désigné M. Werner comme président, quand on a organisé tout le dispositif ; finalement il était sur une ligne...

RB : Nous avons organisé tout ça à Bruxelles, à la Commission. Non, monsieur Werner avait pris position en faveur du mémorandum. Et je sais que j'avais un soutien également à l'Élysée, qui était Jean-René Bernard. Il est intervenu auprès de M. Pompidou pour lui dire que c'était important.

ÉB : Avant même que vous ne preniez vos fonctions à Bruxelles, vous étiez déjà sensible à ces risques que représentait pour le Marché commun la déstabilisation monétaire mondiale ? Au fond, quand vous êtes arrivé, vous aviez déjà un certain nombre d'idées en tête ? Ou est-ce que vous avez pris connaissance des dossiers...

RB : Je suivais les problèmes de la stabilité monétaire internationale. Mais là, j'avais un cas d'application tellement important, il aurait fallu être aveugle ou stupide pour ne pas s'en rendre compte.

ÉB : Quand le comité Werner a fini son travail, pour présenter un rapport, au fond la Commission a analysé ce rapport, elle a été amenée, disons à proposer...

RB : Le rapport ne pouvait pas servir tant qu'il n'y avait pas une proposition de la Commission.

ÉB : Comment la Commission s'était elle positionnée ? Globalement, elle devait préciser certains points.

RB : Il n'y a qu'un point qui n'était pas dans le rapport Werner, car les Allemands n'étaient pas favorables. C'était dans la coordination des politiques économiques et monétaires, l'idée de ne pas considérer simplement les politiques conjoncturelles, mais aussi les politiques structurelles.

ÉB : C'est l'ajout fondamental.

RB : Pour le reste, on n'était pas gêné de tout reprendre. On se reprenait soi-même en quelque sorte. Vous savez tout ce qu'on cherche, dans ces cas-là, c'est l'efficacité.

ÉB : La fin de cette histoire, ce sont les décisions qui ont été prises à la fin de l'année 1971 par les ministres. Au fond, l'accord final auquel on est parvenu en février, mars, par rapport à ce que la Commission souhaitait, vous considérez que en gros l'objectif était atteint ?

RB : Et bien on a reconnu le soutien monétaire à court terme. C'était la première étape. On commençait à discuter du concours à moyen terme. La différence par rapport aux ministres – mais ça c'était la situation internationale qui le voulait - est que nous avons – si, il y a eu le serpent dans le tunnel [rires] - la mise en forme de la politique monétaire correspondant à ce que nous souhaitions, puisque ce que nous avons demandé c'était un rétrécissement des marges de fluctuation. Rétrospectivement, ce n'était pas possible. Alors, ils ont un petit peu élargi les marges de fluctuation. Mais le mécanisme fondamental, c'était qu'il y avait entre les monnaies une évolution qui était proche, et tout ceci sur le plan international on évitait qu'une monnaie décroche par rapport aux autres monnaies. C'était le tunnel.

ÉB : Et alors entre la mise en place du tunnel et le serpent, il y a eu la crise du dollar.

RB : Il y a eu août 1971. Et bien écoutez, à partir de août 1971, on a essayé de parer au plus pressé : toutes les monnaies se sont remises à flotter. C'était fini, quoi. La France avait adopté un système de double marché, auquel elle a renoncé. Il faut dire les choses telles qu'elles sont. À partir de 1972, les efforts européens étaient terminés. Je veux dire, ils n'avaient aucune chance de déboucher, car les ministres étaient aux prises avec des problèmes qui étaient des problèmes mondiaux. Et cela n'a recommencé qu'en 1978. J'ai été nommé premier ministre, j'ai mis en place la politique qui était la politique de stabilité à l'allemande, et les élections de 1978 ont été gagnées. À ce moment-là, Schmidt et Giscard ont décidé de relancer la coopération qui a abouti au système monétaire européen.

ÉB : Mais quand il y a eu les accords de Washington, et que M. Pompidou est allé aux Açores, on a cru un moment que les choses allaient pouvoir s'arranger. Vous pensiez que c'était fondamentalement une façade, et que ça ne s'arrangerait pas ?

RB : Oui.

ÉB : Parce que quand le serpent a été mis en place, ça a été assez difficile. Les Américains ne faisaient aucun effort pour remettre de l'ordre dans leurs affaires.

RB : Aucun.

ÉB : Et vos contacts avec eux, aux États-Unis...

RB : J'avais de très bons contacts, je connaissais bien Walker. Et par ailleurs, un certain nombre de personnalités de la FED de New York. Eux, vous savez, ils n'étaient pas partisans de ces fantaisies. Le change, c'est le Trésor aux États-Unis.

ÉB : Connely avait joué un rôle...

RB : C'était une brute.

ÉB : C'était lui qui était derrière. Au fond il voulait...

RB : Connely voulait le flottement de manière à obtenir que le deutsche mark monte par rapport au dollar. J'ai assisté à la réunion du Smithsonian Institut, c'était tordant. Schiller le ministre allemand était toujours partisan de la réévaluation des monnaies, et hostile à la dévaluation. Lorsqu'il est arrivé à la dernière réunion du Smithsonian, les chiffres ont été mis sur la table. Walker a dit que la réévaluation allemande devait être de 13 %. Je dois vous dire que la réaction de Walker n'a pas été simple. On lui disait : « Vous êtes pour la réévaluation, voilà les chiffres. » Non, ce n'était pas commode. Pas commode, parce que les Allemands sont venus progressivement à l'idée de coopération monétaire. J'ai vu cela, grâce à un homme qui était intelligent, qui était Heminger.

ÉB : Mais bon, vous pensiez que les Américains ne feraient aucun effort pour essayer de mettre de l'ordre dans leur système, et dans leurs propres affaires ?

RB : Non. Ensuite, ils ont bien été obligés de le faire. Il y a eu l'accord au sein du Fonds monétaire international en 1975-1976, qui était la reconnaissance de la fluctuation des monnaies.

ÉB : Alors, sur le plan monétaire, il y a eu également les affaires britanniques. Finalement, les Anglais, au moment de la grande négociation, ont été eux-mêmes confrontés aux balances sterling. Vous pensiez que, au fond, l'assainissement était possible, ou plus difficile pour eux ?

RB : [*rires*] Écoutez, pour l'affaire des balances sterling, c'est très amusant, parce que c'était un problème considérable qui se posait ; et si l'Angleterre entrait, il appartenait à la Communauté de partager. C'est ce que j'avais mis en relief dans les rapports de la Commission, et c'est ce qu'un certain nombre d'experts disaient, et c'est ce que le gouvernement français disait. Avant la réunion finale sur ce sujet, M. Pompidou reçoit M. Heath. Il s'entend bien avec M. Heath, et il abandonne le problème de la balance sterling. Et à Bruxelles, on s'est trouvé au terme de toute discussion possible. Alors, les Anglais ont voulu faire une fleur à M. Pompidou. Ils sont entrés dans le serpent. Un mois. Et au bout d'un mois, ils sont partis. Ils ont flotté à nouveau.

ÉB : Moi, je m'étais fait à l'idée que Pompidou avait voulu tenter de faire venir les Anglais parce que quand le mark a flotté en mai, les Allemands avaient un petit peu décidé sans

véritable concertation, et, au fond, il voulait peut-être les Anglais pour équilibrer un petit peu la présence allemande ?

RB : Vous dites quelque chose d'important : ce n'est pas sur la monnaie. Pompidou estimait qu'il fallait que l'Angleterre entre pour qu'il y ait un contrepoids à l'Allemagne. Ce qui était absolument contraire à l'idée du général de Gaulle, qui disait : « Nous devons être assez solide pour traiter nos affaires avec les Allemands ». Pompidou en doutait. Parce que Pompidou était inflationniste.

ÉB : Au mois de mai, dans les entretiens avec Heath il dit : « Il faut absolument que vous veniez, et que vous participiez ».

RB : Mais oui : il a tout lâché. Et puis il avait pris un engagement politique. Et alors un troisième point important, il ne s'entendait pas avec Willy Brandt.

ÉB : Et alors, la lutte contre l'inflation en 1972, ça a été... on en a beaucoup parlé. Vous avez le sentiment que les États n'ont pas vraiment coopéré, n'ont pas joué le jeu ?

RB : Pas joué le jeu.

ÉB : C'est-à-dire qu'on a laissé filer.

RB : Le dernier rapport que je fais devant le conseil des ministres de l'Economie, c'était un rapport dans lequel je souligne que les tensions inflationnistes apparaissent à l'horizon et qu'elles risquent d'être extrêmement graves. Et je propose un certain nombre de décisions à prendre par les pays de la Communauté. Le seul qui me manifeste son accord, tout le monde me dit que c'est bien, mais le seul qui me dit : « Vous avez raison », c'est Helmut Schmidt. Lui, il a compris. Giscard a parfaitement compris. Mais il y a les élections en 1973, il ne peut rien dire compte tenu du fait que Pompidou avait posé un principe qu'il valait mieux avoir de l'inflation qu'avoir du chômage.

ÉB : Vous quittez la Commission en 1972. Vous passez au conseil général de la Banque de France l'année suivante. Si je peux être indiscret, j'ai lu les procès-verbaux, et j'ai lu vos

interventions au moment du flottement général, en mars 1973, et quand on est sorti nous-même du serpent. Vous pensiez à l'époque que la coopération entre les banques centrales n'était pas trop mauvaise ? Qu'il y avait un vrai dialogue ?

RB : Les banques centrales s'entendaient bien. C'était un plaisir de négocier avec les banques centrales. Mais ce qu'il y avait, c'est que les banques centrales savaient que les gouvernements ne les écouterait pas. C'est ça, le fond de l'affaire. Banques centrales et gouvernements n'étaient pas sur la même longueur d'onde. Prenez, en France, la Banque centrale : le Trésor n'a jamais admis que la Banque centrale puisse émettre une opinion sur ces sujets. C'était l'affaire du ministre, et en fait du Trésor.

ÉB : Pour vous, l'axe d'une coopération possible, c'était plutôt les gouverneurs ?

RB : Tout à fait. J'ai joué les gouverneurs tout le temps. Et quand M. Giscard d'Estaing a relancé l'union économique et monétaire, enfin le système monétaire européen, c'est Clappier qui s'en ait occupé. Lui, il avait confiance en Clappier.

ÉB : Les circonstances de votre départ : finalement c'est la dernière question.

MTB : Oui, peut-être. Janvier 1973...

RB : Il y a le renouvellement. Il y a l'entrée de l'Angleterre. Et le renouvellement de la Commission. Je n'avais pas toujours été très favorable à l'entrée des Anglais. [rires]. Évidemment, c'est un facteur qui devait être pris en ligne de compte. Ce n'est pas le sujet. Je vais vous raconter ma conversation avec M. Pompidou. Le gouvernement a donc désigné un président français de la Commission qui était M. Ortoli. Tout à fait justifié. Il avait des antécédents européens, et il avait été ministre. M. Pompidou me reçoit et me remercie de tout ce que j'ai fait. Il me demande de penser à l'avenir. « Évidemment », me dit-il « Vous auriez pu être le président de la Commission. Mais ce n'était pas possible, parce que les autres gouvernements voulaient un ministre comme président de la Commission. J'ai cherché. Un ministre et un homme politique. J'ai cherché. J'ai trouvé Ortoli. Et puis, un demi homme politique ». Je lui ai dit : « M. le Président, vous ne me voyez pas du tout attristé de quitter la Commission ». C'était normal. J'ai fait cinq années. Extrêmement lourdes. Il me dit : « Mais

n'ayez crainte, la suite viendra ». Et c'est là que lui me dit : « J'ai bien l'intention de vous faire rentrer au gouvernement ». Ce qui s'est produit ensuite avec Giscard.

ÉB : Et d'un point de vue philosophique général sur le long terme, votre passage à la Commission, si vous regardez votre carrière ultérieure dans sa globalité, vous considérez qu'elle a marqué par certains aspects la suite de vos options ?

RB : Ah oui. Elle a contribué, je dirais, à compléter ma formation. Sur l'idée de base qui était la construction européenne, pas de problème. Je crois que c'est important pour mon pays. Mais il ne s'agit pas de parler de l'Europe comme cela. Il faut l'avoir vécue. Les rapports entre les gouvernements. Les tensions. Les influences politiques. Les influences syndicales. Tout ça est un jeu auquel il faut avoir participé. Deuxièmement, les rapports entre l'Europe et le reste du monde. Alors là, je dois vous dire que ce n'est pas également une chose simple. Autrement dit, tant sur le plan européen que sur le plan international, on acquiert une expérience qui est extrêmement utile. Qui m'a servi quand je suis devenu premier ministre, d'ailleurs. Si M. Giscard d'Estaing m'a désigné, c'est en grande partie parce que j'avais eu cette expérience. Voilà. Il me reste un très bon souvenir de ces cinq années et demi à la Commission.

ÉB, MTB, GL : Merci beaucoup.